

# S.C.F. : une assemblée des Services complémentaires féminins à Genève

Autor(en): **I.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 594

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264154>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une vigoureuse campagne, une importante modification qui mettait les femmes sur le même pied que les hommes, alors que le projet primitif leur attribuait des primes sensiblement inférieures à celles des hommes, tandis que le taux de leurs versements était identiquement le même ! Cette injustice réparée, la loi présentait d'excellentes dispositions, et son échec a été une déception dans bien des milieux, non seulement féminins, mais travailleurs. Il est vrai que l'un des motifs que l'on a donné pour son refus a été celui de la prévision à brève échéance de l'élaboration d'une loi fédérale d'assurance-vieillesse, qui rendrait inutiles des dispositions cantonales; et ceci permet de garder un certain espoir de voir bientôt la Suisse réaliser, enfin ! une mesure sociale pour laquelle nous nous sommes laissés distancer par nombre de pays.

Notons encore que, dans les deux cas, le concours des *Frauenzentralen* avait été demandé par les autorités des deux cantons, ce qui marque bien l'importance attachée par elles à la collaboration féminine.

E. Gd.

## Une opinion masculine sur le suffrage féminin

...Les raisons d'accorder aux femmes les mérites politiques qu'aux hommes me paraissent si évidentes que j'hésiterais à les formuler une fois de plus. Mais je dirais volontiers pourquoi, en ce moment précis de l'histoire de notre pays, le vote du Grand Conseil neuchâtelois m'a profondément réjoui et pourquoi j'y attache, comme fédéraliste et comme démocrate, une grande importance.

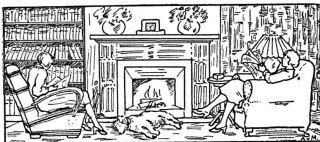
Le fédéralisme est trop souvent préconisé parmi nous sous une forme négative, comme une attitude de défense contre des empiètements du pouvoir central. J'aime mieux l'entendre vanter comme un facteur de progrès, un moyen de faire sur le terrain cantonal des expériences qui pourront, si elles réussissent, être étendues ensuite à toute la Confédération. Tenter une expérience comme celle dont il s'agit, c'est faire preuve d'un fédéralisme positif et constructif, dont un partisan de la souveraineté cantonale ne peut que se réjouir.

On entend dire que notre démocratie manque de « dynamisme ». Après les conquêtes qu'elle a réalisées au cours du XIX<sup>me</sup> siècle, elle ne fait trop souvent que défendre ses positions — et, de ce fait seul, elle les défend mal. La vraie manière de défendre aujourd'hui la démocratie, c'est de l'étendre. Les mesures, si prudentes soient-elles, de donner aux femmes des droits politiques sur le terrain communal, marquent un pas en avant et témoignent chez les membres de l'autorité législative neuchâteloise d'une foi démocratique dont je suis heureux et fier.

Pierre Bover

professeur à l'Université de Genève

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.



## Les femmes et les livres

### Un ouvrage sur les relations littéraires de la Suisse alémanique et de la Suisse romande

Autour de notre pays, les frontières se sont fermées. Chaque jour, les communications avec l'étranger deviennent plus difficiles et plus lentes. Réduits à vivre de notre propre vie, autant sur le plan spirituel que sur le plan économique, il est essentiel pour nous de connaître la nature et la fréquence des rapports littéraires et des échanges intellectuels qui relient entre elles les diverses parties de la Suisse; plus particulièrement la Suisse alémanique et la Suisse romande.

Cette question a été traitée magistralement par Mme Trudi Greiner<sup>1</sup> dans un ouvrage paru à Berne à la fin de l'an dernier. Peut-être le point de vue de l'auteur n'est-il pas toujours

<sup>1</sup> Trudi GREINER: *Der literarische Verkehr zwischen der deutschen und welschen Schweiz*, Ed. Paul Haupt, Berne.

## Le Comptoir neuchâtelois et l'activité féminine

Aucun nom féminin ne figure parmi ceux des organisateurs du Comptoir Neuchâtelois ou, en général, parmi les noms présidant à la grande « quinzaine » qui vient d'attirer à Neuchâtel une foule de touristes avides de voir les représentations de *Nicolas de Flue*, de visiter le Salon romand du Livre, le Salon des artistes neuchâtelois ainsi que les stands de l'industrie et du commerce. Mais partout se manifeste, visible ou cachée, cette activité suivie, tenace, inventive, qui est le propre de la femme. Cela frappe particulièrement dans les halles du Comptoir.

Voici tout d'abord les héroïnes de la patience désintéressée, celles qui demeurent sur place des heures, des journées, sans prendre le temps de passer au restaurant. Elles aident, assistent, remplacent les exposants. Ce sont les épouses, les sœurs, les belles-sœurs, les fiancées, les cousines, les mamans...

Je remarque la mère d'un artiste graveur tombé malade au dernier moment. Dans le cagnot tapissé d'images qui lui sert de salle d'exposition, elle a apporté un pliant, un thermos et quelques sandwiches. Cela suffira pour tenir de 9 heures du matin à 8 heures du soir — moment où — libérée de son bébé — la jeune épouse de l'artiste prendra la relève. Ailleurs, un commerçant se promène — peut-être bien que c'est dans l'intérêt de son stand; — pendant ce temps, sa sœur et sa fiancée rivalisent de grâce pour attirer la clientèle.

Les demoiselles de comptoir, les serveuses, les distributrices de prospectus ou de billets de loterie, elles aussi sont à l'œuvre; on les voit partout, la sourire aux lèvres, ne marquant pas la moindre fatigue, résolues dans la bousculade des grands jours, profitant des acclamations pour battre le rappel et engager des entretiens personnels.

Et puis, il y a les exposantes: A part un stand remarquablement monté en articles de sport, et divers petits étalages: accessoires pour machines à coudre, articles pour nettoyage des métaux précieux, etc., les expositions féminines se

trouvent presque exclusivement dans la « Collectivité des Arts et métiers » — où elles se groupent avec un ou deux remarquables artistes ou artisans masculins. Les poteries de Mme M.-L. Lehmann, les verreries de Mme Furer-Denz, le magnifique assortiment de porcelaines peintes à la main de Mme Neuhaus, les plateaux de Mme M. Ducommun, les gracieux tricots de Mme Bouvier, les bouchons ornés de costumes suisses de Mme Schinz, tout cela — dominé et encadré par les paysages à l'huile de Mme Marcelle Schinz et les jolis pastels de Mme Alice Peillon, — forme un ensemble des plus élégants et proclame le goût, le talent et l'ardeur au travail des femmes neuchâteloises.

Mais le but de toute visite est ici la crémiererie. Une reine courtoise et souriante la dirige, celle qui, bien involontairement, s'est fait connaître à Neuchâtel sous le pseudonyme de « Mme Wodey ». Il lui faudrait beaucoup de paires d'yeux et que ses dix doigts fussent multipliés par dix pour faire face à l'invasion des rescapés de la restriction qui, à toute heure, assiègent son stand. A vrai dire, je crois que ce privilège lui a été accordé. Qu'au bout de la terrasse, dans le scintillement du lac, un client fasse le moindre signe — qu'à l'intérieur dans l'ombre du comptoir, il manque une table, que des amateurs pressés exigent à la hâte des chocolats ou des gâteaux, elle s'en aperçoit, elle fait signe à ses jeunes acolytes, elle sert la personne pressée, elle jette un ordre à l'officier, redresse une erreur de compte... Elle est partout, elle fait tout; et elle trouve moyen de saluer ses amis, de leur adresser la parole qu'il faut, de faire envoyer une glace ou un café à un comptoir éloigné dont le tenancier meurt de soif, de disposer des fleurs sur son étalage, et de placer de jolis napperons sur ses tables. Autour d'elle, tout se fait comme par enchantement, car elle est au milieu de tout, fée puissante tenant dans sa main la baguette magique de la bonne humeur.

Qui sait si ce rayonnement féminin — cette activité à la fois modeste et insistante des femmes — ne sont pas pour beaucoup dans le succès du Comptoir neuchâtelois, particulièrement brillant cette année?... M. G.-M.

Des enfants se rendent dans un abri souterrain (Gde-Bretagne).



Cliché U. i. S. E.

celui où se placerait un Suisse romand étudiant ces mêmes rapports. Peut-être le panorama qui se déroule sous nos yeux et qui embrasse la période de 1848 à nos jours n'est-il pas suffisamment situé dans l'histoire des relations morales qui, au cours des siècles, ont préparé l'incorporation des pays romands à la Confédération suisse. Quoi qu'il en soit, ces pages d'un intérêt soutenu et d'une documentation sûre viennent à l'heure où les renseignements qu'elles apportent sont indispensables à tout Suisse cultivé. Elles ne peuvent manquer d'avoir chez nous un grand retentissement.

Suivant pas à pas l'histoire des traductions d'ouvrages d'auteurs suisses, des critiques et des éloges réciproques, s'arrêtant aux points de jonction ou aux divergences pour jeter autour d'elle un regard scrutateur et avisé, Mme Greiner nous entraîne à une conclusion dégagée de tout parti-pris, comme de tout appauvrissement conventionnel, ou de tout défautisme intellectuel.

Chacun connaît l'alternative souvent discutée: Les deux Suisses doivent sacrifier à l'unité politique du pays les liens trop étroits qui les rattachent intellectuellement et moralement aux grandes nations avoisinantes. Afin d'être plus foncièrement suisse, il faut se garder d'être trop allemand ou trop français, s'efforcer de rester bien « de chez nous », en favorisant avant tous autres les échanges qui peuvent se faire à l'intérieur même du pays. Ou bien: Il ne peut y avoir de vie intellectuelle et morale que dans les bornes d'une culture et de son expression linguistique: *Une*

*terre, une langue.*<sup>1</sup> La littérature romande — ou si l'on aime mieux la vie intellectuelle des pays romands — ne peut exister que dans le cadre de la culture française; comme une province littéraire de la France, — cela alors même que la France ne s'est pas toujours montrée disposée à reconnaître cette parenté. C'est avec la France que les écrivains romands doivent chercher à resserrer les liens. La Suisse alémanique, de son côté, ne saurait avoir d'expression propre que dans le développement de l'expansion germanique moderne; les œuvres qui la représentent — même dialectales — ne se séparent point du vaste courant de la pensée et de l'expression allemandes. On sait que, dans une des parties du pays comme dans l'autre, de très grands artistes ont défendu cette thèse. Elle tend à nier l'existence de la Suisse autrement que comme une simple alliance politique défensive de petits pays différents les uns des autres qui, pour vivre, doivent forcément se rattacher à la culture d'ensembles plus vastes, mais dissemblable. Cela apparaît si certain à tel de nos écrivains (d'autre part Suisse entre les Suisses) qu'il a déclaré: « L'unité de la Suisse ne résulterait-elle que de certains « manques », de certains vides, dans les hautes régions du sentiment et de la pensée? La Suisse serait-elle neutre, non seulement politiquement mais, si je puis dire, « physiologiquement », avec toutes les conséquences qu'on devine? »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Titre d'une brochure de M. Alfred Lombard, prof. à l'Université de Neuchâtel.

<sup>2</sup> C.-F. Ramuz, dans la revue *Esprit*, oct. 1937.

Mme Greiner ne pouvait retracer l'histoire des relations littéraires de la Suisse alémanique et de la Suisse romande sans se heurter à cette apparente contradiction des points de vue et sans prendre parti. Elle l'a fait de la manière la plus inattendue et la plus concluante, en démontrant que, loin de s'exclure, les deux thèses en présence se prêtent un mutuel appui. Plus largement nous participerons à la culture française ou à la culture allemande, plus nous enrichirons le patrimoine intellectuel de la Suisse, mieux aussi nous exprimerons cette aspiration foncière à l'indépendance et à la libre collaboration qui fait la valeur humaine de la Suisse; ajoutons que, plus aussi seront fécondes nos tentatives d'échanges, cessant de se borner à de simples traductions d'intérêt local, elles deviendront des initiations réciproques à des œuvres d'une valeur universelle. Tel est bien, me semble-t-il, la position prise par Mme Greiner lorsqu'elle déclare:

On voit que le développement littéraire en Suisse ne se laisse pas réglementer ou enfermer dans des systèmes de relations. C'est précisément cette richesse de possibilités qui constitue son caractère le plus précieux. Deux conclusions peuvent être tirées avec certitude de l'histoire des rapports littéraires entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Une culture nationale suisse ne peut pas être provoquée artificiellement et n'est pas non plus souhaitable, parce qu'elle aboutirait à une étroitesse intellectuelle déplorable. — D'autre part, un effort pour se mieux connaître mutuellement et une mutuelle prise de contact d'une partie du pays à l'autre, n'équivalent point à un nivellement de la puissance créatrice et des particularités qu'assume celle-ci de part et d'autre. — Que ce contact produise ou non un effet stimu-

qui ont suivi des cours d'introduction ont déjà compris ce que c'était que l'esprit de camaraderie: c'est en apprenant à se connaître toujours mieux les unes et les autres, en s'unissant dans un même effort que nous atteindrons plus sûrement le but que nous nous sommes proposés: Servir le Pays.  
I. R.

**CHERCHÉ** pour correspondre avec des officiers polonais intéressés en Suisse orientale quelques personnes sachant surtout l'allemand, disposées à s'intéresser à ces jeunes gens, à échanger des idées avec eux sur des sujets littéraires, et d'une manière générale à les encourager et à les aider à garder un moral élevé dans les circonstances où ils se trouvent. S'adresser à la Rédaction du Mouvement qui enverra des noms et des adresses.

## La situation professionnelle et la formation des travailleurs sociaux en Suisse

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

La Suisse allemande, plus industrialisée que la Suisse romande, possède des assistantes sociales dans certaines fabriques, des services de tuteurs

## La situation des enfants réfugiés dans le centre de la France

...La plupart des communes du Limousin sont extrêmement étendues, les fermes isolées à 5 ou 6 kilomètres du bourg ne sont pas rares; les écoliers ont donc à fournir chaque matin des courses fort longues, tel enfant marche une heure, tel autre une heure et demie. Naturellement en arrivant à l'école ces enfants sont transis et fatigués, et jusqu'à présent il leur fallait attendre jusqu'à midi pour pouvoir faire réchauffer sur le poêle de l'école ou sur la cuisinière de l'institutrice la soupe qu'ils apportent dans leur petite gamelle. Maintenant plusieurs cantines sont organisées pour offrir aux écoliers ayant fourni une longue marche un bon bol de lait chaud dès leur arrivée à huit heures du matin. Mais dans la plupart des cantines, c'est surtout l'ordinaire du repas de midi qui a été très sensiblement amélioré grâce au fromage et au lait sucré de l'Union Internationale de Secours aux Enfants. Le fromage par exemple a été distribué dans une vingtaine de cantines, il a donc été distribué en tout environ 16.000 parts de fromage parmi notre population enfantine, victime de la guerre.

### Les adoptions...

L'U. I. S. E. nous a également beaucoup aidés par le moyen des adoptions par photocartes. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre à ce jour 150 enfants ont été signalés; une grande partie sont déjà adoptés et reçoivent de leur parrain des mensualités de 100 fr. français et une correspondance personnelle s'est établie dans la plupart des cas.

Ces mensualités servent le plus souvent aux mères de famille à venir les enfants adoptés. L'allocation aux réfugiés dont vivent la grosse majorité des repliés ne leur permet aucune dépense vestimentaire. Il est touchant de voir la fierté du petit réfugié qui porte une culotte neuve ou un joli tablier d'école, don de son parrain. L'autre jour un petit garçon est venu me dire: « Vous sa-

vez mon parrain il est prisonnier en Allemagne, maintenant j'en ai un autre qui m'envoie de si beaux cadeaux; c'est chic d'avoir deux parrains ». Parfois le mandat mensuel permet de régler des frais d'écolage; des fortifiants pour un enfant anémié; même un dictionnaire (d'occasion) pour un élève désolé de ne plus avoir de livres d'études. Je connais aussi une petite fille dont la famille est retournée en zone interdite et ne peut venir la chercher et dont les mensualités de sa marraine payent la pension chez une brave paysanne. C'est le dortoir commun de l'Assistance Publique qui est ainsi épargné à ce petit enfant.

Ce qui nous frappe, c'est qu'au nord comme au sud de la Sarine, les postes supérieurs de directeurs, de tuteurs généraux, de secrétaires responsables sont généralement entre les mains d'hommes, tandis que les femmes, même les mieux qualifiées, restent en sous-ordre. Sans doute les nominations sont-elles faites par les municipalités ou les gouvernements, et tout naturellement dans une demi-démocratie, ces instances

Un grand appui moral...  
Les lettres des parrains et des marraines sont une occasion de réjouissance générale; dès que j'arrive dans une ferme, l'heureux filleul m'apporte la jolie carte postale illustrée qu'il a reçue de Suisse. Elle est ensuite épinglée sur le mur nu, comme un tableau de prix, mais il faut souvent la détacher pour la relire. L'autre jour une fillette de 12 ans a reçu pour son anniversaire plusieurs lettres! Je crois que cela a été un des plus beaux jours de sa vie, et certainement un des plus beaux depuis qu'elle s'est enfuie avec ses cinq petits frères et sœurs, sous d'incessants bombardements. L'enfant en question a pour marraine toute une classe d'école de Genève; elle a maintenant plusieurs petites amies dont elle connaît les noms et à qui elle peut écrire. C'est un privilège pour les réfugiés dont la famille, les amis sont restés en zone interdite et qui ne reçoivent jamais aucune correspondance. Surtout à la campagne, dans les hameaux éloignés la lettre de la marraine ou du parrain est un événement important, impatientement attendu...

Sylvie MONOD, infirmière-visiteuse  
(Inspectorat d'hygiène de la Haute-Vienne)  
(Communiqué par l'Union Internationale de Secours aux Enfants).

Un marrainage ou un parrainage par photocarte coûte 10 fr. suisses par mois. S'adresser à l'U. I. S. E., 15, rue Lévrier, Genève, ainsi que pour tout renseignement sur l'aide à fournir aux enfants réfugiés.

lant dépend essentiellement de chaque poète en particulier. Dans de nombreux ouvrages suisses, on peut reconnaître à la fois des influences latines ou germaniques, fait qui ne confère point à ces écrits un caractère hybride, mais au contraire renforce leur originalité propre. Ces influences doubles sont dues en partie à l'être même du Suisse qui, organiquement, a réuni en lui, au cours des siècles, les éléments de deux races, en partie aussi à la connaissance qu'il a des cultures allemande et française. Pourquoi ne chercherait-il pas à acquérir beaucoup plus largement ces cultures, grâce à ses relations avec ses compatriotes parlant d'autres langues?

Mais il ne s'agit pas de cela tout d'abord. Ce qui importe, c'est la formation, ainsi que le perfectionnement, d'une certaine attitude suisse pour laquelle notre époque a trouvé une appellation heureuse: celle d'*humanisme fédéral*. Cette attitude repose sur la conception de la Suisse « une et diverse »: elle représente la somme des possibilités culturelles variées de la Suisse et, en même temps, elle est l'expression d'une similitude de pensée, de sentiment et de volonté parmi tous les Suisses. Justification intellectuelle de la pensée nationale suisse, cet idéal la dépasse et se développe jusqu'à rejoindre l'idée d'*humanité*, d'union sans heurt entre les peuples. Il est nécessaire à la vie de la Suisse, dans sa variété organique croissante provenant de la volonté même du peuple. Il est aussi le don fait par notre pays aux grandes cultures de l'Europe, parmi lesquelles il a sa place. Si cet idéal est dédaigné d'autrui, ce n'est pas une raison pour nous d'y renoncer et de le laisser s'affaiblir. Dans son intérêt, les relations intellectuelles entre la Suisse allemande et la Suisse romande, comme d'ailleurs celles entre toutes les parties de notre pays, doivent être consciemment cultivées et approfondies.

\* \* \*

Une remarque s'impose quand, ayant achevé la lecture de cette belle esquisse littéraire, on consulte les tables qui lui sont annexées. Parmi

les traductions échangées en Suisse, de 1848 à nos jours, entre les deux principales portions linguistiques de notre pays, un très grand nombre — et souvent des meilleures — sont dues à des plumes féminines. Je relève au hasard: Elise Ebersold, Nina Knoblich, Minna Hoffman, Christiana Osann, Martha Schiff, Selma Fischer, Elly Rychner, Cécile Inès Loos, Catherine Guillard, Gabrielle Godet, Noémi Valentin, Louisa Wenger, M<sup>me</sup> Schröder, Isabelle Kaiser, Denise Riboni, M<sup>me</sup> Rambert, Claire-Eliane Engels, Sophie-L. Cherbuliez, M<sup>lle</sup> Hélène Matthey, Denise Durrant, Béatrix Rodès, Berthe Vadier, M<sup>me</sup> Lebet-Bourgeois, M<sup>lle</sup> C. Haltenhoff, M<sup>lle</sup> E. Boutillonne, M<sup>lle</sup> M. Gressieu, Anne König, M<sup>me</sup> H. Serment, etc....

Plusieurs des œuvres traduites ou citées dans les articles critiques analysés proviennent également de femmes et sont signées: Alice de Chambrier, André Glades, Mario, Noëlle Roger, Berthe Vadier, Cécile Inès Loos, M<sup>me</sup> Meyer de Schauensee, Esther Odermatt, Frida Staebble, Hermine Villingier, Lisa Wenger, Maria Waser, Monique Saint-Hélière, Isabelle Kaiser, Berthe Kollbrunner-Leemann, Ruth Waldstaetter, Olga Amberger, Nany von Escher, etc....

Cette constatation, comme aussi les réflexions qu'on est appelé à faire sur l'étude approfondie et si modestement présentée de M<sup>me</sup> Greiner, nous amènent à aborder une fois de plus la question brûlante du travail féminin. On a pu démontrer à quel sabotage économique, à quel marasme social aboutiraient des mesures empêchant le gain de per-

## Petit Courrier de nos Lectrices

**Une vieille féministe indignée.** — Qui n'a pas, comme moi, rougi de honte en lisant le récent avis du Département de Justice et Police contre la tenue indécente ou négligée et le port du costume masculin par de trop nombreuses femmes à Genève? Que l'on en vienne là prouve une singulière déchéance de la moralité publique, car se voir d'une façon qui puisse motiver les observations de la police signifie un singulier manque de respect de soi-même aussi bien que des autres. Et quel bel argument contre nos revendications dont ne vont pas manquer de s'emparer nos adversaires! Il est vrai que les femmes visées par cet avis sont celles qui se soucient fort peu de tout ce que, depuis des années, nous ne cessons de dire et d'écrire!

**Moderne en tout.** — Je n'ai pu m'empêcher de sourire en lisant le communiqué alambiqué et un tantinet ridicule du Département de Justice et Police de notre canton concernant la tenue des « personnes du sexe féminin ». Veut-on à l'Hotel de Ville revenir au temps des lois somptuaires et nous prescrire combien d'aunes d'étoffe doit comporter chaque pièce de notre habillement? et l'Etat, qui se mêle déjà de tout, va-t-il encore envahir ce domaine de notre vie privée? D'ailleurs, j'avoue ne pas voir en quoi il est indécemment de porter, pour monter à bicyclette, un pantalon masculin, bien préférable à mon avis aux petites

robes légères, que le vent de la course retroussé généralement jusqu'à la ceinture! et nos autorités ne manquent-elles pas singulièrement de logique en autorisant, par ce même communiqué « une tenue que comporte la pratique d'un sport... tel que la natation », car chacun trouvera comme moi qu'une femme qui traverse le pont du Mont-Blanc en pantalon long, jernis jusqu'aux chevilles, offense mille fois moins la décence que celle qui se rend en tram à Eaux-Vives-Plage en ayant déjà arboré sa tenue de natation!

**Une Samaritaine à S. B.** — Il est évident que la proposition faite par M. le Dr. Bettes, de la Tour-de-Peilz, à l'Assemblée des Samaritains, à Bellinzone, dictée par la meilleure des intentions, relève de l'utopie. On ne saurait pratiquement mobiliser tout le pays, on ne saurait imposer aux femmes le service samaritain obligatoire pas plus que le service militaire obligatoire. Si la proposition de M. le Dr. Bettes a pour effet de réveiller quelques femmes qui n'ont pas encore compris qu'elles ont des devoirs envers leur pays, elle n'aura pas été inutile. Mais ces belles endormies ne sont-elles pas justement celles que tant d'hommes appellent de « vraies femmes », poupées inutiles, sauf pour leurs journaux, qui se moquent éperdument des droits et des devoirs civiques? Alors il faudrait faire l'éducation de ces femmes et de ne pas mettre les bâtons dans les roues des associations féminines qui se sont donné pour but l'éducation civique de la femme.

ne pensent même pas à la possibilité de candidatures féminines. L'infériorité du salaire féminin relativement au salaire masculin, lorsqu'il s'agit d'un travail comportant les mêmes responsabilités, ne s'explique que par la surabondance de la période où les femmes faisaient toujours du travail bénévole. Maintenant encore certaines travailleuses sociales, diaconesses, sœurs visitantes catholiques, officières de l'Armée du Salut, ne reçoivent en échange de leur travail que leur entretien et de l'argent de poche. Il paraît être tout aussi courant que la femme, si elle veut poursuivre du travail social, reste célibataire: bien rares sont les institutions qui admettent le concours des femmes mariées, et cela surtout si elles ont charge de famille.

Quant à la préparation à leur profession, les travailleuses sociales ont pour ainsi dire toutes reçu une formation spéciale, soit dans les Ecoles d'études sociales, soit comme infirmières, ou encore à l'Institut J.-J. Rousseau, au Séminaire pédagogique thérapeutique de Zurich, et à l'Institut des Ministères féminins. Les travailleurs sociaux masculins se recrutent différemment: les uns ont fait des études universitaires, d'autres de l'enseignement ou du commerce. En tant que spécialistes du travail social, ils doivent se former par la pratique ce qui, lorsqu'il n'y a pas chez eux de vocation proprement dite, présente de grands inconvénients. Il est d'ailleurs intéressant de lire les remarques personnelles des travailleurs sociaux sur les nécessités de leur préparation: le juriste regrette de n'avoir pas plus de connaissances pédagogiques, et le pédagogue voudrait avoir eu dès le début des notions de droit! C'est que le travail social touche à tant d'aspects de la vie qu'il demande une culture générale aussi étendue que possible, la connaissance de deux ou trois langues, la pratique de la comptabilité et des travaux de secrétariat et, pour la femme, celle des travaux ménagers. Les Ecoles d'études sociales ont établi des programmes qui répondent à ces

nécessités, comme nous le verrons dans un prochain article. L'Université permet une préparation en profondeur, mais seulement sur le terrain de la théorie.

Les données concernant la durée du travail font comprendre que le travailleur social ait besoin d'une bonne constitution, d'un bel équilibre nerveux, et surtout de facilité d'adaptation, de bon sens et de bonté.

D'aucuns ont suggéré qu'on limite le nombre des élèves de nos Ecoles sociales, puisque le marché du travail ne leur offre pas assez de débouchés. Ce serait sans doute regrettable, car il est bon qu'une saine concurrence maintienne haut le niveau de cette profession; et il ne s'agit pas avant tout d'intérêts professionnels, mais de former des personnalités capables de résoudre des problèmes difficiles pour le bien de la société et du pays. La même considération vaut pour la collaboration d'aides bénévoles: les forces vives, les dons spéciaux pour le travail social doivent être employés dans une lutte opiniâtre contre la misère, les fléaux sociaux, pour une meilleure éducation populaire et une entr'aide toujours plus large et compréhensive. A. de M.



## Les Expositions

La Guilde du Livre à Lausanne est ouverte jusqu'au 19 juin une exposition de peinture de Lelio Fiaux. On y voit de nombreux paysages, lesquels nous renseignent sur un peintre dont on ignore tout; il a vécu à Tahiti d'où il a rapporté des toiles de sa case, de la lagoon, des Tahitiennes couronnées de fleurs, des photographies aussi, très belles; il a vécu en Italie, car voici la Trinité des Monts, la villa Madama, des vues de Venise, notamment des dessins à la plume colorés; puis des paysages du pays, des natures-mortes, des portraits... Et soudain, près de la porte, au moment de sortir, on trouve un portrait: *Moi-même*, une femme évoquée au milieu de rouges assourdis. Comment! c'est une femme! Rien ne le faisait deviner dans ces toiles vibrantes, qui révèlent une personnalité multiple, très intéressante, où se décèlent bien des influences, où ce qui fait le plus défaut, c'est une forte discipline. Lelio Fiaux serait-elle un peu bohème? Aurait-elle manqué, pour lier tous ses dons, de la forte influence d'un maître?

Et l'on comprend que le peintre est fille du notaire Fiaux, que Lausanne n'a pas oublié, que c'est sa sœur, M<sup>me</sup> Piot-Fiaux, qui expose, au milieu de ces toiles consacrées au dépaysement, une vitrine pleine de magnifique reliures, d'un goût parfait, d'une sobriété digne d'éloges: par-

c'est justement parce que, aux yeux des hommes médiocres, elles représentent une concurrence désagréable. Il faut reconnaître que, depuis longtemps déjà, elles ont donné la preuve d'une capacité de travail et d'une bonne volonté égales et même supérieures à celles des hommes.

Veuille M<sup>me</sup> Trudi Greiner nous pardonner cette longue digression à propos d'un ouvrage aussi élégamment et nettement délimité que le sien!

M. GAGNEBIN.

Elle et lui. Ed. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.